

erreurs que je pourrais commettre, fautes qui seront sans intention ; j'espère que vous me les pardonnerez. Je vous remercie bien cordialement de l'honneur que vous m'avez fait et j'espère que vous retournerez dans vos foyers avec un souvenir sinon charmant, du moins pas trop désagréable de la vieille cité de Champlain. Je regrette que nous n'ayons pas eu le temps de vous la faire voir davantage, peut-être emporteriez-vous une meilleure impression ; nous espérons, cependant, que le peu que nous avons fait sera apprécié. Je ne vois rien devant la table. Je regrette que le premier Vice-Président ne soit pas ici, car je suis sûr qu'il serait flatté de l'honneur que vous lui décernez. Je prierais le second Vice-Président, qui est présent, de vouloir bien prendre son siège.

M. J. F. Boulais, des Trois-Rivières.—Il est vrai de dire que c'est le premier pas seulement qui coûte. Quand j'ai été nommé Président de la Chambre de Commerce des Trois-Rivières, j'ai retardé un mois à l'accepter. Ensuite, on m'a offert la charge de délégué, j'ai hésité, mais pas aussi longtemps. Voici qu'aujourd'hui on jette sur mes épaules une responsabilité cent fois plus lourde et je m'aperçois que je n'ai pas protesté. Il est peut-être un peu tard maintenant. Encore une fois, je dirai comme M. Hébert : c'est le premier pas qui coûte. Je tâcherai donc de me rendre digne du poste que l'on me confie et je donnerai avec plaisir mon entier dévouement aux intérêts que nous défendons tous et qui nous tiennent tant au cœur. Je ne suis pas tout-à-fait un commerçant, mais je le suis par goût. Mon intention première était de me consacrer au notariat ; de fait, je suis notaire quoique je ne professe pas. Plus tard, je me suis fait banquier. C'est vous dire que j'apprécie hautement la marque de distinction que vous m'avez donnée en m'élisant à la seconde Vice-Présidence.